

Mai 2012

Lettre Municipale

MARIE



La Boule de recup' verre à La Croix d'Estribes



Spectacle de clowns organisé par le comité des fêtes de Coignac



Les animations jeunesse : chasse à l'œuf

Calmont-de-Placatge
2 et 3 Juin 2012
11^e Fête des Plantes



- Vie Communale
- Finances
- Vie Associative - Portrait
- Informations pratiques

Le Mot du Maire

Le budget global de la Commune adopté par le conseil municipal dans sa séance du 30 mars dernier, s'équilibre à la somme de 2 714 462 € (assainissement collectif compris). L'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues sera entièrement financé sans avoir recours à l'emprunt, ce qui permettra de maintenir notre dette à 226 € par habitant. L'endettement moyen des Communes de même importance étant environ trois fois plus élevé que le nôtre.

Comme les années précédentes, les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncière seront réévalués de 2,1 % correspondant à l'évolution de l'inflation de l'année dernière. Notre fiscalité demeurant de 12 à 43 % inférieure à celle de nos communes voisines.

Cette année encore, un important effort financier est prévu en matière de voirie. Une somme globale de 283 000 € TTC est inscrite aux budgets de la Commune et de la Communauté des Communes pour les travaux d'entretien et d'investissement sur les routes communales et les rues de nos villages.

Parallèlement, après de nombreuses années d'attente, la Route Départementale 603 qui relie la RN 88 à Ceignac en passant devant le stade "Jean-Louis BRUGIER", devrait enfin connaître cette année une première tranche de travaux. Après accord des propriétaires riverains, que nous devons remercier pour les cessions de terrain nécessaires à l'élargissement, les services du Conseil Général vont pouvoir lancer la consultation d'entreprise pour la réalisation d'un premier tronçon entre la voie ferrée et le carrefour de La Crouzette. Au vu des devis obtenus, et compte tenu des restrictions budgétaires du Département, la Commune devra, s'il le faut le moment venu, faire l'effort financier nécessaire pour que ces travaux puissent se réaliser dès cet automne.

Pour l'amélioration de la sécurité routière et le maintien des emplois du secteur des travaux publics aujourd'hui menacés, ce chantier mérite le soutien de tous.

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundi et vendredi de 14 h à 17 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, tous les 15 jours les lundis de 15 h à 17 h en Mairie selon le planning suivant :

- M. Marc ANDRIEU : 30 juillet - 8 octobre
- Mme Annie COSTES : 4 juin - 13 août
- M. David MAZARS : 18 juin - 27 août
- M. Alain CROZES : 2 juillet - 10 septembre
- Mme Marie-Hélène BASTIDE : 16 juillet et mercredi 26 septembre.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h – sauf le mardi - et de 14 h à 17 h) et le samedi (de 9 h à 12 h).

Tél : 05.65.69.47.22 - Fax : 05.65.69.56.14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr - Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

☎ 05.65.74.79.14 - E.mail : media-calmont@wanadoo.fr

- Mercredi de 14 h à 18h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Service Animation de la Commune

☎ 06.73.19.05.97 (Stéphanie PRATMARTY)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

E.mail : secretariat@mairie-calmont.fr

L'Agence Postale Communale

☎ 05.65.71.42.60

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Les assistantes sociales

- Un accueil téléphonique est assuré tous les jours par un secrétariat de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi) pour répondre à toute demande d'information ou de rendez-vous avec une assistante sociale.

Centre Médico-social 4, rue François-Mazenq - 12000 RODEZ

☎ 05.65.76.52.80

- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (☎ 05.65.74.29.14) les permanences des assistantes sociales (Patricia BALITRAND, Marie-Paule CABROLIE, Anne IDIQUIN, Magali PEDESERT, Véronique THUBIERES) ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

- **Président de droit** : Christian VERGNES (Ceignac)
- **Vice-présidente** : Annie COSTES (Planquelongue)
- **Membres élus** : Amandine MAGNIETTE (Lacassagne), Alain CROZES (Les Landes - Lacassagne), Patricia LAUR (Le Plô)
- **Membres désignés** : Virginie BRU (Ceignac), Eliette LANDEZ (Milhac), Gérard ENJALBERT (Magrin), Marie-Christine PUECH (Calmont).

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

☎ 05.65.46.64.96

Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Vie Communale

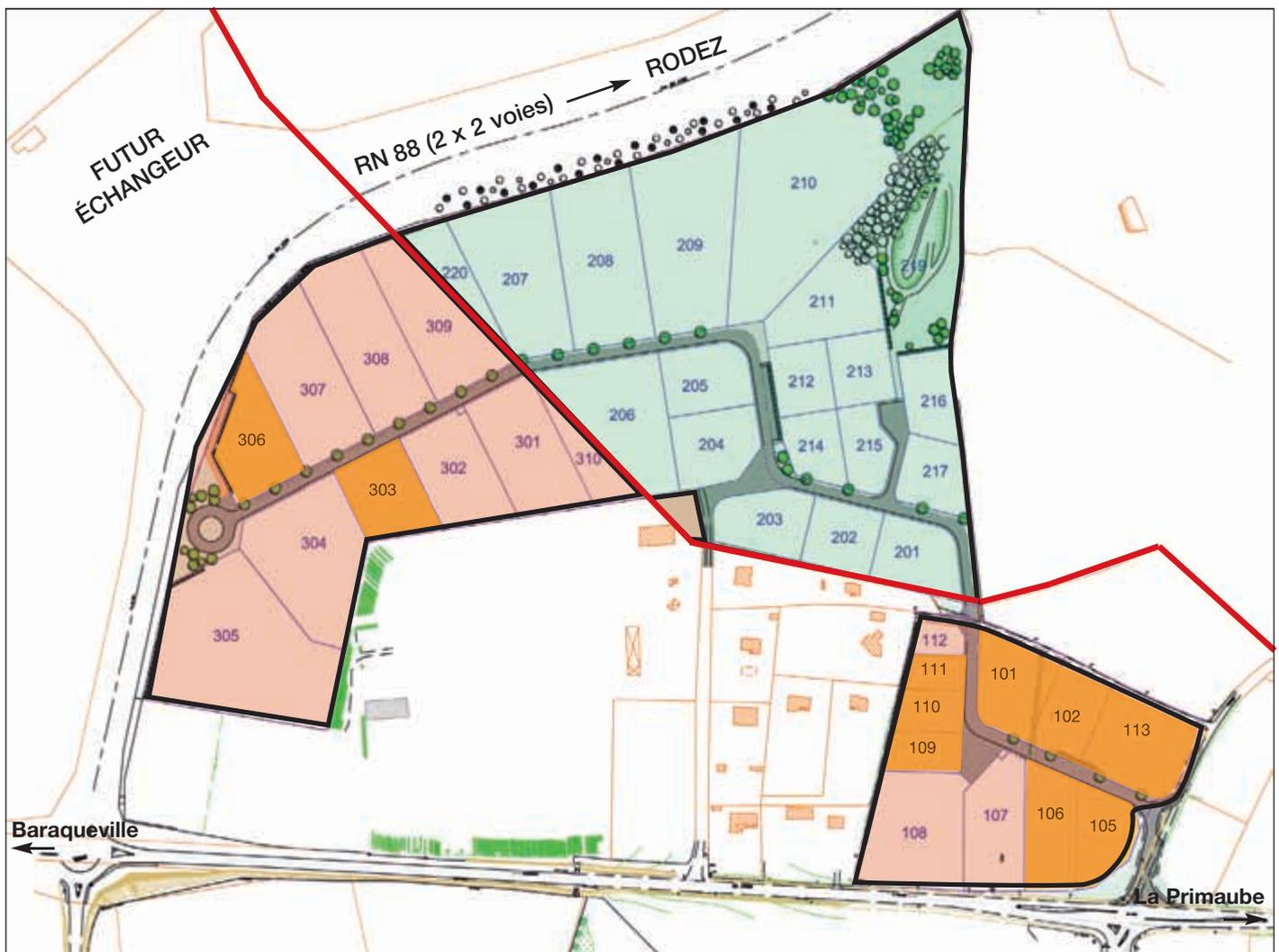
Un aperçu de la future Cantine-Garderie à Ceignac

La construction d'une Cantine-Garderie à côté de l'école publique, constitue le principal investissement communal de l'année 2012. Les travaux devraient débuter au cours de l'été après accord des partenaires financiers.



Le Parc d'activité de Montvert

Le projet porté par la Communauté de Communes Viaur-Céor-Lagast et la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez, est implanté sur les communes de Calmont et de Luc La Primaube. Les travaux ont été réceptionnés le 13 avril et les Permis de Construire délivrés aux acquéreurs. Les constructions vont démarrer prochainement. Il reste encore des terrains viabilisés (prix de vente : 30 € H.T. le m²).



Commune de Calmont

Lots : 301	5 056 m ²	Lots : 101	3 603 m ²
302	4 123 m ²	102	2 654 m ²
303	3 267 m ²	105	2 453 m ²
304	7 057 m ²	106	3 163 m ²
305	11 697 m ²	107	3 915 m ²
306	3 785 m ²	108	5 919 m ²
307	6 550 m ²	109	1 621 m ²
308	6 381 m ²	110	1 451 m ²
309	5 540 m ²	111	1 089 m ²
310	1 904 m ²	112	930 m ²
		113	4 515 m ²

■ Luc-La Primaube
■ Calmont
■ Options sur lots
 Limite de la zone

Commune de Luc La Primaube

Lots : 202	2 444 m ²	Lots : 212	2 115 m ²
203	2 857 m ²	213	2 200 m ²
204	3 087 m ²	214	1 974 m ²
205	2 902 m ²	215	1 957 m ²
206	6 017 m ²	216	2 334 m ²
207	6 919 m ²	217	2 349 m ²
208	7 111 m ²	220	2 181 m ²
209	8 836 m ²		
210	13 234 m ²		
211	4 097 m ²		
201	2 913 m ²		

Vie Communale

Du côté des Jeunes !



Un nouveau trimestre écoulé pour les animations jeunesse. Stéphanie, en partenariat avec le CME, a proposé un programme varié allant de la cuisine au roller en passant par la poterie, le bowling et la traditionnelle chasse à l'œuf. La suite des animations de 2012 s'annonce également très riche avec des balades nature, activités manuelles, baptême de l'air avec l'aéroclub de Rodez, et pour fêter la fin de l'année scolaire une sortie au vallon du Villaret. Deux camps seront proposés cet été : le premier fin Juillet pour les collégiens aura pour thème « multi-activités sportives » tandis qu'au mois d'août les enfants à partir de 8 ans pourront participer à un séjour pêche. Nous sommes d'ailleurs à la recherche d'un animateur ou animatrice diplômé pour encadrer les camps avec Stéphanie. Si vous êtes intéressé faites vous connaître en Mairie.

Au cours de ce trimestre, des animations ouvertes à toute la population ont aussi été proposées : du théâtre "La femme du boulanger" jouée par les jeunes de la compagnie "Bruits de couloir", la projection du film "Deux au buron" et fin Mars le spectacle "Le souffleur de rêve".

A noter sur vos agendas la fête de la musique le 15 Juin à la salle des fêtes de Magrin.

Un Conseil Municipal d'Enfants dynamique !

Durant ce 1^{er} semestre 2012, les jeunes membres du CME se sont montrés très actifs et se sont pleinement investis dans leurs fonctions d'élus. Certains se sont impliqués dans la programmation et la mise en place des animations « Jeunesse » avec Stéphanie, l'animatrice : préparation de la Boum, organisation des camps d'été, gestion de la tombola et vente de boissons lors de spectacles. D'autres ont travaillé à l'élaboration du règlement intérieur qui régira l'accès au terrain de Bicross à Calmont. Enfin, les membres de la commission « Environnement et Nature » ont préparé des affichettes afin de sensibiliser la population aux économies d'énergie. Vous pourrez les voir très bientôt dans les différents édifices communaux accueillant du public !

FAÏTES UN GESTE POUR LA PLANÈTE !

Eteignez la lumière,
Ne laissez pas le chauffage allumé inutilement,
Évitez de laisser couler les robinets,
Réduisez vos déchets,
Gardez les portes et les fenêtres fermées,
Imaginez et réalisez un monde meilleur,
ECONOMISEZ L'ÉNERGIE



Affichette réalisée par le Conseil Municipal des Enfants de CALMONT (2012)

Le programme des mois à venir

Rendez-vous est donné pour la Nuit de la Médiathèque le jeudi 5 juillet à 20h30

Aux premières heures des vacances scolaires d'été, l'équipe de la Médiathèque proposera aux enfants, pour la 4^e année, des lectures animées en toute convivialité.

Une belle occasion de découvrir aussi la Médiathèque pour ceux qui ne la connaissent pas, de feuilleter ou emprunter romans, livres documentaires, revues, CD..., de se retrouver autour d'un verre dans le patio...

Deux expos de peinture en prévision

Le Club de peinture de la Maison des Jeunes et de la Culture de Luc La Primaube ainsi que le Club de peinture du Céor exposeront les œuvres réalisées par les adhérents du 15 juin au 6 juillet pour le premier et du 7 septembre au 5 octobre pour le second.

De belles réalisations en perspective !

Médiathèque Municipale



Jokolor, jeune artiste peintre à l'avenir prometteur

Florent CAMBOULIVES, dit Jokolor, a choisi la Médiathèque de Calmont pour sa 1^{re} exposition publique en avril, juste avant de démarrer un tour de France de 12 à 18 mois en camping-car. Et déjà, il a dû se séparer de certaines de ses œuvres qui ont séduit leurs nouveaux propriétaires... Il faut dire que ses toiles (peinture acrylique et aérosol) ne peuvent laisser indifférent. Elles sont le fruit de la « démarche Jokolor », déposée à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) en début d'année et basée sur la correspondance « couleurs – verbes ». Ces créations individuelles sont également en lien étroit avec toutes les réalisations participatives et collectives qu'il a pilotées dans plusieurs villes de France et auxquelles ont déjà participé près de 2000 personnes (www.jokolor.com) ; sur la Commune de Calmont, décoration de la boule récup'verre de La Croix d'Estribes et de la banderole réalisées par les ados dans le cadre des ateliers d'animations jeunesse.

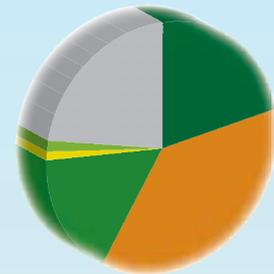
Nous lui souhaitons une belle aventure artistique !

Le Budget Primitif Communal 2012

→ Section de fonctionnement

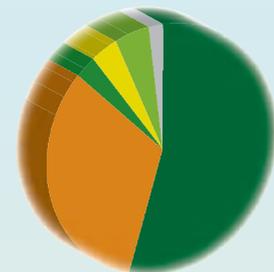
Dépenses : 1 197 026,00 € (1 134 076,00 €) *

Charges de gestion générale	265 282,00 €	253 816,00 €
Charges de personnel	438 889,00 €	409 250,00 €
Autres charges de gestion courante y compris amortissement	202 327,00 €	176 090,00 €
Charges financières (intérêts)	13 061,00 €	11 622,00 €
Dépenses imprévues	15 000,00 €	20 000,00 €
Virement à la section d'investissement	262 467,00 €	263 298,00 €



Recettes : 1 197 026,00 € (1 134 076,00 €)

Contributions directes	656 623,00 €	628 504,00 €
Dotations et Participations	385 803,00 €	386 492,00 €
Revenus des Immeubles	34 500,00 €	40 232,00 €
Atténuations de charges	40 900,00 €	26 000,00 €
Taxes funéraires / Redevances diverses	56 400,00 €	52 848,00 €
Produits exceptionnels	22 800,00 €	0,00 €



* Sont indiqués en italique les chiffres du budget communal 2011, pour mémoire.

→ Section d'investissement : 1 264 992,71 €

Les principaux programmes

Opérations	Montant global	Subventions attendues	Autofinancement communal
Cantine garderie Ceignac	289 795,00 €	91 004,00 €	198 791,00 €
Agrandissement du Club House	112 000,00 €	28 050,00 €	83 950,00 €
Agrandissement Salle des Fêtes de Milhac	32 000,00 €	6 500,00 €	25 500,00 €
Voirie et réseaux divers	170 600,00 €		
Espaces publics de Calmont	25 500,00 €		
Matériel Dépôt Communal (achat camion, désherbeur thermique, autolaveuse)	30 584,00 €		

L'ensemble des opérations d'investissement seront financées en partie par des subventions (383 780 €), le virement de la section de fonctionnement (262 467 €), le Fonds de Compensation de T.V.A. et la Taxe Locale d'Equipeement (161 000 €), l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2011 (316 243 €)...

→ Le Budget Assainissement Collectif 2012 de la Commune

Section de Fonctionnement	Dépenses		Recettes	
	Charges à caractère général	52 600 €	Produits des services	97 850 €
	Charges de personnel	7 600 €	Subventions d'exploitation	10 161 €
	Charges financières	9 337 €	Amortissements des subventions	20 193 €
	Atténuation de produits	9 500 €		
	Virement à la section d'investissement	15 265 €		
	Amortissements de travaux	33 902 €		
	Total	128 204 €	Total	128 204 €

La **Section d'Investissement** de ce budget s'équilibre à la somme de 124 239,27 €.

→ Le Budget CCAS (Centre communal d'Action Sociale) 2012 de la Commune

La Section de Fonctionnement s'équilibre à 4 621 €. Ce budget permet d'aider l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural), l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies), France ADOT (Association pour le Don d'Organes), Antenne Solidarité Lévezou, la Ligue contre le cancer ... Les recettes proviennent principalement d'une subvention du budget général de la commune.

Vie Communale

Plus d'arbres, plus de vie !



L'école de Magrin a participé le vendredi 23 mars à l'opération « Plus d'arbres, Plus de vie » en plantant des arbres et des arbustes dans la cour et aux abords de l'école.

Ce ne sont pas moins de 12 espèces : Lilas, Cornouillers, Fusain, Sureau... que les enfants de la moyenne section au CE1 ont découvertes.

Les employés municipaux avaient préparé la terre et les enfants par groupe de 2 ont creusé un trou, humidifié afin de mettre leur arbuste en terre puis mis des tuteurs. Les CE1 ont poursuivi l'activité jardinage en marquant l'emplacement des plants de fraisiers qui avaient été plantés l'année dernière et en désherbant les bacs. Les enfants de maternelle avaient été sensibilisés auparavant par des promenades en forêt et la récolte de divers objets : branches, feuilles, mousse, lichens qui furent observés en classe par la suite. La classe de CE1 pour sa part, a fait des recherches sur les espèces qui allaient être plantées afin de constituer la carte d'identité de chaque arbre. Le projet serait de créer un mini arbo-retum. Les élèves apprennent également des poèmes sur les arbres « Le bourgeon » de Auguste Angellies.

Séjour « neige » à La Vignole-Enveigt



Du lundi 27 février au vendredi 2 mars, 51 enfants des écoles de Magrin et de Ceignac (du CE1 au CM2) ont participé au séjour découverte à La Vignole dans les Pyrénées. Des activités variées et nombreuses ont rythmé la semaine. Les enfants ont ainsi skié 10 heures par un temps magnifique avec les moniteurs de l'« Ecole de ski française » à la station de Porte-Puymorens. Une sortie en raquettes à la découverte de la montagne, un bain aux sources d'eaux chaudes de Dorres ainsi que la visite du four solaire de Mont-Louis ont permis de découvrir un nouveau milieu et des connaissances scientifiques nouvelles. Toutes ces activités mais aussi la vie collective au centre de La Vignole (veillées, « boum » et repas) auront laissé des souvenirs sans doute inoubliables à tous les écoliers du regroupement pédagogique.

Vie Associative

Fête des plantes et du jardin Association Calmont de Plancatge

Après un hiver bref et bien froid, chacun repart dans son jardin avec plaisir. Cette année, la conférence de notre fête traitera d'un sujet d'actualité : comment économiser l'eau dans nos jardins ? Elle aura lieu le 1^{er} dimanche de juin à 15 h et sera animée par Joël Dendaletche de l'association Biodiva. Le programme complet de la fête est en ligne sur notre site.

L'exposition ouverte à tous les artistes aura pour thème l'eau : arrosoirs décorés et déguisés. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Nathalie Franc au 05 65 47 04 33.

Alors rendez-vous les **2 et 3 juin pour la 11^e édition.**

Site web : <http://www.lafetedesplantes.fr>

Adresse mail : postmaster@lafetedesplantes.fr

Le gala de danse des Cours de Camille

aura lieu le **samedi 16 juin à 21 h 00**
à la salle des fêtes de Magrin.

Les élèves commencent d'ores et déjà les répétitions
du spectacle sur le thème des pirates !

Des danseuses ruthénoises participeront aussi à la soirée.
Les spectateurs suivront les filles du pirate Barbe Fleurie
dans leurs aventures à travers différents style de danse,
du classique, du jazz et du street.

Spectacle tout public. Durée 1 h. Vente des places le soir même.
Renseignements : 05 65 68 30 08

300 sportifs à Magrin Club Calmont Sports Nature



Dimanche 1^{er} avril, le club Calmont Sports Nature a organisé sa deuxième randonnée VTT. Au départ de Magrin, à 9 h 00, ce sont près de 200 VTTistes et une centaine de pédestres (coureurs et marcheurs) qui se sont élancés dans les bois des vallées de la Nauze et du Viaur.

Les parcours VTT (20, 30, 45 km et 7 km pour les enfants) ont répondu aux attentes de chacun, des amateurs aux plus confirmés. Ils ont permis de

découvrir quelques coins sympathiques (vallée de la Nauze, passerelle sur le Viaur, Moulin de Serre, église St-Sauveur...).

Quant aux coureurs et aux marcheurs, les 17 km furent suffisants avec, cerise sur le gâteau, une ascension finale digne des Pyrénées...

Les ravitaillements (saucisses, fritons et autres tartines de Roquefort au miel) ont fait les délices des participants.

Merci à tous et rendez-vous en 2013.

Vie Associative

L'assemblée générale Comité d'Animation de Ceignac



Samedi 28 janvier, le comité d'animation de CEIGNAC tenait son assemblée générale annuelle.

Le président Nicolas MENRAS ouvrait la séance en remerciant les personnes présentes et en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres, venus renforcer le groupe pour animer et faire vivre notre village, avant de dresser un bilan de l'année écoulée qui fut bien remplie avec 5 manifestations, 1 sortie et 1 rencontre inter-comités.

En parallèle, le trésorier, Michel COUFFIGNAL, présentait pour chaque manifestation le bilan financier qui, au final, laisse apparaître une trésorerie positive.

Ont ensuite été évoquées les diverses animations planifiées pour l'année en cours :

- une soirée paëlla / clowns, le 3 mars,
- une rencontre conviviale entre les 3 comités de la commune, à Milhac, le 24 mars,
- une soirée « Printemps de Ceignac », avec *La Déryves* et *Florian AUSTRUY*, le 28 avril,
- la fête votive des 17, 18 et 19 août, avec l'orchestre « *Benjamin MALRIC* » et le groupe de danses folkloriques : « *L'ESCLOUPETTO* »,
- la soirée apéro-bandas le 6 octobre,
- le Téléthon du 1^{er} décembre,
- le traditionnel réveillon de fin d'année animé par « *Frédéric VERNHET* ».

Enfin, à la suite d'un scrutin secret, le bureau a été partiellement renouvelé. Ont été élus ou réélus :

- *Président honoraire* : Michel JAMMES
- *Co-Présidents* : Jean-François BOYER et Isabelle BURG
- *Trésorier* : Guillaume REY
- *Co-Secrétaires* : Cyril ANDRIEU, Christophe BURGUIEU et Célia DESSIN.

La soirée s'achevait par le partage de la galette et le verre de l'amitié.

TITUS et ZINZIN font le « Pestacle »



C'était donc le samedi soir 3 mars que les enfants, leurs parents et tous ceux qui ont gardé une âme d'enfant étaient invités par le Comité d'animation à partager une paëlla géante et à assister à un spectacle de clowns.

En début de soirée, les deux artistes, TITUS et

ZIN-ZIN, ont ravi les enfants en réalisant des sculptures de ballons. Puis durant plus d'une heure après leur repas, les enfants massés au pied de l'estrade s'éclataient lors de sketches fort colorés où nos deux compères se cherchent, se trouvent, se perdent et se chamaillent, le tout avec quelques gouttes de poésie et une louche de bonne humeur. Tandis que le traiteur, M. JOS CERAN, régalaient les adultes avec la traditionnelle paëlla.

Une franche rigolade, une agréable ambiance, une excellente paëlla ont fait passer à tous une bien sympathique soirée.

Portrait

Moto Enduro



Les motards sur la place de Magrin.

Une passion commune et de bons résultats à la clef

Ils sont plusieurs motards tout-terrain, tous domiciliés dans la Commune de Calmont et tous liés par une même passion : l'enduro.

L'enduro, une pratique sportive de longue date pour tous ?

La Commune voit passer depuis bien longtemps des courses de motos. La pratique de la moto est un virus qui se transmet de générations en générations et la relève est bien assurée dans la Commune.

Les résultats obtenus lors de multiples épreuves en 2011 sont en effet très prometteurs. Pouvez-vous nous en donner un aperçu ?

En mai, Florian HENRY et Pierre TRUEL s'alignent à l'épreuve mythique du Trèfle Lozérien sur trois jours.

Pierre termine 7^{ème} en 125 cc aux 3 jours de l'Aveyronnaise Classic. Le 4 septembre, Michel HENRY, 60 ans, accède à la 3^{ème} place de la catégorie trail sur une Yamaha 125 dtmx de 1979, lors du Lévezou Enduro Loisirs de passage à Magrin.

Julien GAUD participe en octobre à une course de type « extrême » en Limousin.

Enfin, lors de la finale du Challenge Ufolep Moto Tout Terrain, Pierre (catégorie 125 – E1) et Julien en + 250cc (E3) montent sur la plus haute marche du podium.

Quant à l'organisation des épreuves sur le terrain ?

S'il faut des pilotes sur une course, elle ne peut avoir lieu sans bénévoles et ils sont très nombreux à s'impliquer. Un grand bravo à Florian qui a préféré prendre la casquette d'organisateur et que l'on a pu voir encadrer différentes épreuves, un drapeau à la main.

Merci également à tous ceux qui se déplacent pour les encourager : les familles, les amis (Vivian, Chloé, Delphine, Cédric, Agnès, Julien, Nicolas, ...).

Nous accordons enfin une grande importance à l'accueil et au soutien que vous, public, nous réservez lors de balades ou d'organisations d'épreuves tout terrain.

L'aventure continue bien sûr cette année ; les pilotes s'apprêtent à disputer à nouveau l'ensemble de ces épreuves.

Pierre TRUEL et Florian HENRY au départ du trèfle Lozérien.



JOURNEES DU PATRIMOINE
15 & 16 Septembre 2012

« LE PATRIMOINE CACHÉ » quel est donc cet objet ? *



Si vous possédez chez vous des ouvrages, des photos, de vieux objets ou outils usuels méconnus (ou tout autre trésor caché de notre patrimoine), que vous ayez envie de faire découvrir aux passionnés d'histoire locale et qui pourraient nous aider à mettre en place l'exposition prévue pour les Journées du Patrimoine, merci de contacter les personnes suivantes :

- Danièle Rouquette (05 65 71 76 34)
- Janine Puech (05 65 70 12 08)
- Marie-Christine Palayret (05 65 69 51 54)
- Stéphanie Pratomarty (06 73 19 05 97).

* Réponse : un briquet de « poilu »
(source : www.millesabords-online.com).

**VENDREDI 15 JUIN
à MAGRIN
à partir de 18 h**
**Amis artistes,
retenez d'ores et déjà
cette date et préparez-vous !**
**(Renseignements auprès
de Stéphanie P.
au 06.73.19.05.97)**



La parole vous est donnée

(A retourner en Mairie, à transmettre à un élu ou à envoyer par courrier électronique à lettremunicipale-calmont@orange.fr)

Nom* :

Prénom* :

.....

.....

.....

(*facultatif)



TRI SÉLECTIF :

« La Communauté est en colère ! »

Comme chaque mois un échantillon de notre collecte a été contrôlé le 14 mars dernier par le service du centre de tri de Millau à l'arrivée du camion. Cette opération qui permet de déterminer le taux de refus de tri de la Communauté de Communes, a donné ce jour là de très mauvais résultats. **Plus de 40% de l'échantillon** était composé de tuyaux de caoutchouc de machine à traire, qui auraient dû être déposés en déchetterie et provenaient d'un conteneur jaune situé sur notre Commune. Dernièrement il a été trouvé dans un autre conteneur de la Commune un lit d'enfant, un aggro, une chaise de bébé.....

Sachant que le taux de refus est appliqué proportionnellement à l'ensemble de la quantité globale livrée et que ce refus de tri est facturé à la Communauté, ces comportements peuvent coûter très cher à la collectivité et donc à chacun d'entre nous. **L'année dernière, avec un taux de refus régulièrement inférieur à 10 % la Communauté de Communes a payé la somme de 3 675 €.**

Chacun doit veiller à bien respecter les consignes du tri sélectif dans l'intérêt de tous.

L'accès à l'Internet Haut Débit

Une aide financière du Conseil Général pour les foyers situés en zone d'ombre

Pour les foyers qui ne sont pas éligibles à l'ADSL ni au Wimax, le Conseil Général prend en charge l'achat et les frais d'installation d'un kit réception satellite jusqu'à concurrence de 400 €. Il suffit de formuler une demande écrite au Président du Conseil Général ou à l'Association Départementale des Maires de l'Aveyron afin de recevoir en retour un dossier à compléter. N.B. Cette aide est différente de celle mise en place par l'Etat relative à l'accès à la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

Une association Ruthénoise qui lutte contre le fossé numérique et pour le développement durable

La nouvelle « Association Rack » collecte du matériel informatique usagé (ordinateurs, écrans, imprimantes, scanners et téléphones portables), le reconditionne pour en faire des équipements informatiques opérationnels et enfin le redistribue à moindre coût aux plus démunis (10 € pour les particuliers ou 30 € pour les associations).

Vous voulez vous débarrasser de votre matériel informatique ?

Vous souhaitez bénéficier de ce matériel ?

Contactez l'association

au 06 22 85 63 17 ou à asso.rack@gmail.com

L'association recherche aussi des bénévoles passionnés d'informatique ou non.